

L'Écho de la Diablée

La lettre d'information de la commune de Réallon

Numéro 5 – 2005



Le Mot du Maire

L'année 2004 s'achève et déjà il convient de se projeter en arrière pour en tirer un premier bilan.

Dans notre commune l'année 2004, année de mi-mandat, a été marquée par :

- une atténuation du lourd contentieux qui sévissait entre la municipalité d'une part et l'aménageur de la station ou les organismes qui gravitent autour (R.E.I ou ASLSR par exemple),

- un équipement relativement important dans différents secteurs de la vie de notre commune.

Au niveau du contentieux, il est à noter que les jugements rendus sont tous favorables à la commune. A ce jour à peu près la moitié des sommes dues ont été récupérées et il faut continuer avec l'appui de notre percepteur et de notre conseil juridique à être plus que vigilant pour recouvrer les montants dus, tout en évitant de freiner le développement de la station.

Au niveau de l'équipement de la commune, l'année 2004 a été relativement prospère avec la construction de deux ponts : celui du Villard et de la Cure ; une nouvelle tranche d'équipement en neige de culture

alimentée partiellement par une nappe d'eau pompée à 100 mètres sous terre et à partir de laquelle nous attendons un débit de 30m³/heure ; l'acquisition d'un local halte-garderie à la station ; l'installation d'un système d'information géographique (S.I.G), un équipement à la pointe du progrès, qui va nous permettre de gagner beaucoup d'efficacité dans la politique foncière mise en place à titre expérimental ; de nombreux travaux mis en œuvre par nos employés municipaux et dont je suis particulièrement satisfait. Ce sont de petits travaux mais qui contribuent très efficacement, au delà des aspects financiers, au bon fonctionnement et à la qualité de la vie dans notre commune : les aménagements de piste de ski, le fleurissement de nos hameaux, les réengazonnements ou encore la construction d'un dépôt d'explosif par exemple ; le démarrage au hameau des Rousses de la réfection du réseau d'eau potable et de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques; la construction au chef-lieu de 4 logements sociaux par le groupe ERILIA; la construction ou l'engagement par l'aménageur à la station d'environ 1200 m² de plancher supplémentaires; la construction

par le SMICTOM de L'Embrunais d'une déchetterie à la Paroisse à Savines ; le calibrage par le Conseil Général de la Départementale 9, entre le pont du Moulin et les Méans en espérant qu'il se poursuive l'an prochain entre les Rousses et le Pont du Moulin.

Toutes ces réalisations contribuent à faire en sorte qu'il soit toujours plus agréable de vivre et travailler à Réallon. Aussi je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui se dévouent pour faciliter le développement et l'animation de notre commune : mes adjoints, conseillers municipaux et employés municipaux qui s'investissent énormément, les acteurs de la station, les représentants des différentes associations, les élus et employés des structures intercommunales auxquelles adhère la commune.

Enfin chères concitoyennes et chers concitoyens, je vous souhaite une bonne année en vous adressant ainsi qu'à tous les membres de votre famille, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour 2005. ■

Adrien GLEIZE

Maire de Réallon

Président de la Fédération Départementale d'Electrification des Hautes-Alpes

Sommaire

Le mot du Maire	1
L'action communale	1
L'action intercommunale et départementale	4
Vie locale et associative	3
Etat civil	6



L'action communale

SPECIAL TRAVAUX

Travaux et patrimoine

Ressource en eau : complément en eau potable et en neige de culture

Le forage et les pompes d'essai réalisés par l'entreprise Forasud-Vitrolles cet été et cet automne ont été positifs puisqu'ils ont vérifié la présence d'eau dans des proportions appréciables.

Ainsi ce forage a été équipé en puits d'exploitation, il est aujourd'hui à

l'essai, pour compléter la ressource en eau par un pompage et un remplissage de la retenue collinaire existante, avec des débits maximum de 30 m³/h. Cette ressource permettra dans l'avenir de compléter l'apport en eau potable pour la Station de Pra Prunier.

La préparation des travaux a été faite en Régie, et les réseaux entre le lieu du pompage et la réserve collinaire, soit 400 m ont été réalisés par le groupement d'entreprise P.A.C. / Allamanno. Le coût des travaux est de 70 000 € subventionnés à 60% par les conseils généraux et régionaux, l'Etat et l'Union européenne. ■

L'action communale (Spécial travaux)

Neige de culture phase 2 : vers la conquête du sommet !

La commune de Réallon s'est engagée dans un vaste programme de travaux pour produire de la neige de culture sur les pistes de son domaine skiable. La municipalité souhaite ainsi sécuriser l'enneigement des pistes, et à la fois garantir l'emploi existant et maintenir sa tarification pendant la saison d'exploitation de son domaine.



Jusqu'à présent, le bas du domaine skiable était équipé pour la production de 30 000 m³ de neige, soit 6 hectares de pistes. Avec les travaux réalisés cet automne, ce sont 8,5 hectares de pistes qui peuvent aujourd'hui être couverts pour compléter la neige naturelle ou y pallier dans des durées qui doivent malgré tout rester courtes et dans des conditions de froid hivernal.

Ainsi il est aujourd'hui possible de produire de la neige grâce aux neuf perches autonomes mises en place sur le bas de la piste Aquarius desservie par le télésiège de Font Garnière et le télésiège de Chabrières. Le coût de la tranche ferme réalisée cet automne est de 363 000 € subventionnés à 60% par par les conseils généraux et régionaux, l'Etat et l'Union européenne.

Les travaux de réseaux sur 1300 mètres linéaires ont été réalisés par le groupement d'entreprise P.A.C. / Allamanno et l'installation de neige de culture a été faite par l'entreprise Snowstar.

L'année prochaine, si les résultats escomptés s'avèrent, la tranche conditionnelle serait réalisée pour atteindre le sommet de la Station et permettre ainsi le fonctionnement sécurisé des deux télésièges, avec un équipement total de 18 perches autonomes et de quatre enneigeurs sur la piste Aquarius et sur le bas du domaine. ■

Présentation des travaux réalisés en Régie

Cette année, en plus des travaux courants d'entretien et de maintenance des installations effectués par le personnel, l'accent a été mis sur l'analyse des remarques des clients, des suggestions du personnel, du nombre et du lieu des secours effectués, afin d'y répondre dans la mesure du possible et d'améliorer le service rendu.

Ainsi des travaux de sécurisation du domaine skiable, d'embellissement du bas de la station par de l'engazonnement et du fleurissement, d'aménagements de pistes, etc. ont été effectués avec une économie de moyen et une recherche d'efficacité. En voici quelques exemples.

Les équipes municipales ont œuvré au côté et en complément des entreprises engagées pour les travaux d'investissement, par exemple pour la préparation des travaux de forage, pour rechercher des fuites d'eau potable sur le domaine skiable et le camping.



La Régie a réalisé un nouveau local pour le dépôt d'explosifs, un panneau de 4 x 3 mètres a également été réalisé et mis en place à l'automne à Chorges pour la signalisation de la station. Des travaux d'aménagement de piste, consistant essentiellement en du terrassement au tractopelle et du réengazonnement ont été effectués. Le chemin de retour d'Ariés a été aménagé pour élargir la piste et prévenir les accidents. En effet, à cet endroit les pierres saillantes sortaient du manteau neigeux rapidement et la faible largeur de la piste ne permettait pas de circuler aisément.

Le bas de la piste Carina a été remodelé et déplacé à l'ombre et au froid, dans ce secteur bas en altitude, afin de garder la neige le plus longtemps possible.

La piste de luge a fait l'objet d'une meilleure signalétique qui permettra de canaliser les pratiquants hors des pistes skiables, ce qui constituait un danger. Dans la partie « Est » du Chef-lieu, le réseau d'irrigation des jardins a été enfoui. Le camping a lui aussi fait l'objet de travaux d'entretien et de mise en valeur. ■

L'action communale (suite)

Contentieux avec l'aménageur de la station

Quant au contentieux avec l'aménageur, qui portait sur le remboursement de sommes relativement importantes ayant trait aux annuités relatives à la construction d'équipements publics ou au paiement de titres de transports sur remontées mécaniques par exemple, il s'est sensiblement atténué, la commune ayant partiellement récupéré sur l'achat de la halte-garderie. Il est à noter que la partie adverse via M. ELZEARD a saisi : 2 fois le tribunal d'instance de Gap, 2 fois le tribunal administratif à Marseille, 2 fois la cour administrative d'appel à Marseille et une fois le conseil d'Etat à Paris. Aujourd'hui tous ces recours se traduisent soit par un retrait par l'aménageur du recours en Conseil d'Etat, soit pour les autres juridictions, par des jugements rendus, tous favorables à la commune.

A ce jour à peu près la moitié des sommes dues ont été récupérées. Il faut continuer, avec l'appui de notre percepteur et de notre conseil juridique, à être plus que vigilant pour recouvrer le reste, tout en évitant de freiner le développement de notre station. ■

Travaux coordonnés au hameau des Rousses

Ces travaux coordonnés ont débuté à l'automne et doivent être terminés dans le premier semestre 2005. Ils consistent au renforcement du réseau de distribution publique d'énergie électrique, ces travaux sont engagés par le Syndicat Intercommunal d'Electrification (S.I.E.) de l'Embrunais dans le village des Rousses – Quartiers des « Mi » et des « Blancs », avec pose de câbles en souterrain et dépose des câbles aériens et des supports existants. En même temps, et dans un souci de préservation et d'amélioration du cadre de vie et des paysages, la mise en souterrain des lignes téléphoniques et de basse tension existantes (coût : 38 280 € H.T.) sera réalisée accompagnée de la réfection et l'amélioration du réseau d'éclairage public existant dans le village des Rousses (coût : 15 000 € H.T.). Enfin, la réfection du réseau d'alimentation en eau potable, qui dessert les quartiers des Mi et des Blancs du village des Rousses, est engagée pour un montant de 84 700 € H.T.. En effet, le réseau actuel qui dessert ces quartiers présente de nombreux points de fuite liés d'une part de la vétusté du réseau, et d'autre à l'instabilité des glissements de terrains dans ce secteur. C'est l'entreprise ETEC de Gap qui a été retenue pour la réalisation de tous ces travaux. ■

AGRICULTURE, FORET ET PASTORALISME

Voirie rurale : réfection des ponts de la Cure et du Villard

Les deux ponts de la Cure et du Villard ont été reconstruits, les travaux ont été réalisés par l'entreprise Mesquida Jean-Georges au cours de l'été 2004 avec l'ONF comme maître d'œuvre. Le tablier des ponts et leur garde corps ont été réalisés en mélèze sur une ossature métallique, la largeur des ponts est de 5 mètres. Le montant des travaux est de 127.800 €. Désormais, les tracteurs agricoles et les grumiers peuvent à nouveau franchir le Réallon en toute sécurité. ■



Animation foncière

Cette procédure visant à l'agrandissement des exploitations agricoles existantes et à l'installation de nouvelles exploitations ou activités artisanales s'est poursuivie activement en 2004; ainsi un agriculteur, un artisan et une table d'hôte sont en train de se mettre en place. Ce travail est essentiellement conduit par la SAFER avec l'appui financier du Conseil Général et de la commune. L'installation d'un Système d'Information Géographique (S.I.G.) en Mairie, a permis de gagner beaucoup d'efficacité en ce domaine. ■

EN BREF

Informations relatives aux réalisations immobilières à l'intérieur de la Z.A.C. en 2004

L'immeuble Les Oucanes est en cours de réalisation avec 11 logements et garages représentant 513 m² de SHON. Un permis de construire a été délivré pour la réalisation d'une résidence de tourisme, composée de 11 chalets, représentant 280 lits, dont une partie est en cours de réalisation (un chalet de six appartements).

Trois permis de construire ont été déposés en 2004 pour la construction de chalets individuels, représentant 337 m² de SHON. Cinq logements sont en cours de réalisation au-dessus de la Halte Garderie, représentant 200 m² de SHON. ■

SOCIAL, CULTURE ET PATRIMOINE

Acquisition d'un local à destination d'une halte garderie à la Station de Réallon

La commune a procédé à l'acquisition auprès de la S.A. Réseau Elzéard Immobilier de l'ex-local « bar musical », après son réaménagement en halte garderie par son propriétaire. La superficie totale intérieure du local est de 173 m², la capacité d'accueil est de 25 enfants (après aménagement de la partie non occupée à ce jour), le coût de l'acquisition est de 198.183 € H.T. subventionné à hauteur de 70% par l'Etat, la Région, et le département, l'autofinancement de 30% a été pris en charge par la Communauté de communes du Savinois - Serre-Ponçon.

La commune a conditionné cette acquisition à des engagements et au règlement de plusieurs des litiges en instance avec l'aménageur. Ainsi la Société d'Aménagement Touristique de Réallon (S.A.T.R.) prendra en charge la gestion et le fonctionnement de cette halte garderie pendant une durée de deux ans, avec représentation de la Commune au sein de l'organisme assurant la gestion et le fonctionnement de cette structure. Par ailleurs l'acquisition de ce local a permis l'apurement de la dette due par S.A.T.R. au titre des annuités d'emprunt contractées au démarrage de la Station et définies dans la convention de Z.A.C.. Cet apurement s'élève à la somme de 94.157 €. ■

Création du S.I.V.U. de l'Ecole des Rousses

Le 1er octobre a été créé le S.I.V.U de l'école des Rousses (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique). Il a pour fonction de gérer et d'administrer le fonctionnement de la scolarité et de la garderie du groupe scolaire Réallon – St Apollinaire. La présidente est Mme OSTERMAN Josette, la Vice-présidence est Mme MARSEILLE Corine, le secrétariat est assuré par la commune de Saint Apollinaire. ■

L'action communale (suite)

Construction de quatre logements au chef lieu



La commune a fait réaliser à Réallon Chef-lieu par la Société Erilia quatre logements sociaux de type T4. La commune a mis à disposition le terrain par bail emphytéotique et a pris à sa charge la réalisation des raccordements aux réseaux existants (alimentation en eau potable, eaux usées, pluvial, basse tension, et réseau France Télécom) ainsi que la création de la voie d'accès. Un parking public a été aménagé en bordure de cette voie. La mise en service de ces logements a eu lieu au 1er décembre 2004. ■

TOURISME ET ENVIRONNEMENT

Gestion de l'eau potable

Parmi les obligations de la commune, la distribution d'eau potable est une charge quotidienne. Afin d'assurer un service de qualité, la commune, en faisant appel au bureau d'étude spécialisé S.I.E.E. de Gap, a engagé la réalisation d'un bilan des besoins en eau (schéma directeur) pour un coût de 22 405€ et une étude globale sur la commune (40 800€) en vue de la protection des captages d'eau potable. Il en suivra la réalisation de périmètres d'activité, limitant les risques de pollution, bactériens entre autres (se reporter aux fiches de contrôle sanitaire réalisés par la DDASS que vous recevez avec votre facture d'eau). ■

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

P.L.U., trois lettres barbares désignant une autre démarche importante pour l'avenir de la commune, il s'agit de la modification du P.O.S., trois autres lettres que vous connaissez déjà et qui définissaient l'utilisation des terrains sur la commune ; terrains constructibles, agricoles, zone de montagne, zone d'activité de la station... Donc la mise en place du P.L.U. est commencée, elle va se dérouler pendant les deux prochaines années avec des réunions pour la population et un registre accessible en mairie où chacun pourra faire ses observations au cours des différentes étapes du dossier.

La situation de la commune est difficile dans ce domaine, notamment vis à vis des nombreux risques qui la concernent (avalanches, glissement de terrains, coulées de boues, ...) et de la nécessité de conserver les meilleures terres pour maintenir une activité agricole dans la vallée.

L'élaboration d'un P.L.U. est un travail complexe préparé par un bureau spécialisé et soumis aux Services de l'Etat. Ensuite la commune devra présenter un document cohérent afin qu'il soit accepté. C'est aussi le moyen pour la commune de programmer son développement à moyen terme.

En souhaitant vous voir nombreux lors des différentes réunions qui vous permettront de prendre part à la réflexion. ■

Quelques tarifs des remontées mécaniques Saison 2004/2005

Journée Adulte : 14€, Journée Enfant : 12,10€, Matin Adulte : 10€, Matin Enfant : 8,40€, Après-midi Adulte : 11,5€, Après-midi Enfant : 9,5€, 10 h Adulte : 33,8€, 10 h Enfant : 27,8€, 5 h Adulte : 17,7€, 5 h Enfant : 15,1€, Carte accès mains libres : 3€.

Renseignements : Tél. : 04 92 44 29 09 ■

En bref

Déploiement d'un site de radiotéléphonie

Un nouveau site de radiotéléphonie, va être déployé sur le pylône BOUYGUES Télécom situé en contrebas de la Station de ski de REALLON, dans la parcelle communale. Un bail a été signé avec la société ORANGE France, lequel définit les aménagements et implantations nécessaires ainsi que le montant de la redevance annuelle au bénéfice de la Commune. La desserte du hameau des Gourniers sera bien assurée à cette occasion. ■

Attribution de subvention aux associations locales

Pour l'année 2004, les associations locales ont bénéficié des subventions de la commune selon la répartition suivante :

- Club du 3ème âge: 850€ - A.D.M.R. « Le Grand Morgon»: 500€ - Association Ski et Nature Serre-Ponçon : 250€ - Ecole Intercommunale Musique « A tous vents » : 350€ - A.I.C.A. : 240€ - Téléthon : 240€ - Gaule de Savines Le Lac : 180€ - Association de Parents du Groupe Scolaire : 250€ - Association Foncière Pastorale : 400€ - Coopérative de la caisse des écoles : 750€ - Ski-club de Réallon : 2 000€ - Office du tourisme de Réallon : 12 195€ ■

L'action intercommunale et départementale

CONSEIL GENERAL DES HAUTES-ALPES



Elargissement du CD 9 entre les Rousses et Les Méans

Le Conseil général des Hautes-Alpes a réalisé le calibrage de cette route départementale entre le Pont des Rousses et les Méans pour un montant de 1,2 million d'euros après avoir surmonté quelques difficultés liées à une forte instabilité des terrains, au démarrage de l'opération. Ce sont les entreprises GUIRAMAND, QUEYRAS et COLAS qui ont effectué les travaux pour une livraison courant décembre. Ils représentent une amélioration importante pour l'accès des cars en vallée de Réallon. ■

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL ENTRE SAVINES LE LAC ET REALLON

En voie de création

Un office de tourisme intercommunal est en voie de création entre Savines le lac et Réallon. Les compétences « tourisme » ont été déléguées par les communes à la Communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon. Les statuts et l'organisation des Offices de tourisme de Savines-le-Lac et de Réallon sont en cours d'élaboration et seront mis en application prochainement.

Dans cette attente, l'office de tourisme de Réallon a tout prévu pour la saison d'hiver ! (à lire en dernière page). ■

L'action intercommunale et départementale

LE SMICTOM DE L'EMBRUNAIS



Compétences, missions, programmes en cours

Le SMICTOM regroupe 16 communes : les 8 communes de la Communauté de Communes de l'Embrunais, les 7 communes de la Communauté de Communes du Savinois-Serre-Ponçon et la commune de Pontis (membre de la Communauté de Communes de la vallée de l'Ubaye). Il a en charge l'ensemble du service de collecte et de traitement des déchets ménagers (collecte sélective et traitement des ordures ménagères, exploitation du Centre de Stockage des Déchets de Pralong, exploitation des déchetteries d'Embrun et de Savines le Lac). Ces missions sont effectuées par un prestataire de service, SITA SUD.

Différents programmes d'investissement sont en cours comme l'aménagement des points propres, l'achat de matériel de recyclage, le projet d'extension du Centre de Stockage des Déchets de Pralong, les travaux hydrauliques de protection de la décharge contre les crues ou encore la réalisation de la déchetterie de Savines le Lac achevée en juin 2004. ■

Programme compostage individuel

Une autre opération du SMICTOM de l'Embrunais est la distribution auprès des ménages de composteurs individuels de jardin. Cette opération est un franc succès. 450 composteurs ont déjà été distribués sur le territoire du SMICTOM depuis le mois de juin 2004, dont 15 sur la commune de Réallon. Les réservations sont toujours possibles et les distributions de composteurs se poursuivront encore en 2005.

Au printemps, les utilisateurs de ces composteurs seront contactés pour faire un premier bilan. Les plus motivés pourront également, s'ils le souhaitent, accueillir chez eux le public pour des réunions de quartier sur le thème du compostage. ■

Recyclage des piles

Actuellement, les piles collectées sont reprises par un organisme agréé en vue de leur dépollution, la société Corepile. En vue d'améliorer la collecte de ces piles, la société Corepile nous propose des outils de sensibilisation : boîtes de collecte des piles en cartons, bornes d'information à destination du public ou des scolaires. Ce matériel sera distribué aux écoles, mairies et petits commerçants qui en font la demande. La déchetterie de Savines le Lac est ouverte depuis juin 2004 et vous accueille pour le dépôt de : bois, carton, déchets spéciaux, déchets verts, encombrants, ferrailles, huiles usagées, journaux - magazines, piles et batteries, plastiques, pneus, verres, aux horaires suivants :

- Le lundi de 8 h 30 à 12 h, Le mercredi de 13h30 à 18h,
- Le vendredi de 13h30 à 18h Le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Tél : 06 73 21 27 95 ■

Au programme du SMICTOM : recyclage des piles, tri sélectif des déchets, compostage individuel.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAVINOIS SERRE-PONÇON



Les communes de la communauté ont transféré à la Communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon deux nouvelles compétences.

La première concerne les nouvelles technologies de l'information de la communication (NTIC), particulièrement, le développement de l'Internet haut débit, qui doit être accessible dans chaque commune afin de désenclaver numériquement la totalité du territoire.

Cette démarche est associée à la mise en place de pratiques utilisant Internet pour parvenir à bénéficier de nombreux services (e-administration, formation à distance, télétravail, etc.) fait l'objet d'une étude conduite dans le cadre du pays Embrunais Savinois Ubaye.

La seconde concerne l'organisation du tourisme sur le territoire du Savinois Serre-Ponçon, qui doit évoluer vers une gestion d'ensemble cohérente et concertée, menée au niveau intercommunal. D'autant que la Communauté de Communes est favorable à une mutualisation des moyens investis dans le tourisme à l'échelle du territoire. Ainsi c'est une compétence en matière de promotion et de développement touristique (accueil, information et promotion), création et gestion d'un office de tourisme intercommunal et de ses antennes éventuelles qui ont été transférées par les communes, et pour qui la Communauté de communes agira en lieu et place.

La Communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon a réalisé des travaux sur la voirie communale : réfection des chaussées de la voirie communale en amont du village des Gourniers, des Ollieux, ainsi qu'une partie de la voirie à l'intérieur des chalets de Pra Prunier. Un mur de soutènement au quartier du Château sera réalisé au printemps 2005. ■

COMITE DE PROMOTION DE L'EMBRUNAIS



Réallon, dans sa démarche d'élargissement de la promotion touristique a pris rang pour intégrer au travers de la Communauté de communes, le Comité de promotion de l'Embrunais. Il est demandé aux professionnels du tourisme et aux différents partenaires, de mettre en avant des produits de promotion et de commercialisation. La réussite touristique et les retombées d'une adhésion à un comité de promotion intercantonal dépendent des produits créés à commercialiser ! Donc à vous tous de travailler et bon courage ! ■

Vie locale et associative

Maisons et villages fleuris

Au mois de juillet, la Commission départementale du concours des maisons et villages fleuris est passée par Réallon. Plusieurs candidats avaient été retenus. Après délibération du jury, le 2ème prix a été attribué à Madame Moï, du hameau des Gourniers dans la catégorie façade et fenêtres tandis que les encouragements sont allés à Antoine Gleize.

Bravo aux participants ! ■

Le Club « le Mourre-Froid »

Au cours de cette année, les adhérents se sont retrouvés mensuellement pour les après-midi belote.

Au cours du printemps, ont eu lieu : une sortie à Trets, une sortie patinage sur glace avec le club de Chorges, le challenge de pétanque interclubs, la sortie en télésiège avec pique nique à la Station. La vente de pâtisseries, fabriquées par les adhérentes, a permis de faire un don au Téléthon.

La dernière sortie de cet automne était celle du spectacle qui a eu lieu à Sisteron.



Nos derniers rendez-vous pour cette année 2004 ont été l'assemblée générale du club et le repas de fin d'année offert par la municipalité le samedi 11 décembre au gîte des 3 cols. ■

La Présidente, Denise Maleska

Association Ski et Nature de Serre-Ponçon

L'assemblée générale a présenté un bilan moral et financier des plus favorables. La nouvelle organisation a semble-t-il donné toute satisfaction aux adhérents et, succès oblige, des inscriptions ont dû être refusées pour l'année 2004. En effet, 153 adhérents enfants et adultes, skieurs et surfeurs, ont pu profiter de 10 cours dispensés par les moniteurs de l'E.S.F., la neige étant au rendez-vous sur les pistes.

Pour la saison 2005 débutant le dimanche 2 janvier, nous proposons un deuxième créneau horaire de 13 à 15 heures, pour (nous l'espérons) satisfaire toutes les demandes.

Rendez-vous vous est donné au pied des pistes de Réallon le 2 janvier pour la 15ème saison de ski avec notre association. ■

La Présidente, Agnès Grosjean

Le comité des fêtes

Durant cette année 2004, les quelques bénévoles participant à l'organisation d'animations sur la vallée se sont retrouvés à plusieurs occasions.

Le dimanche 4 juillet ; la Fête Patronale a animé la vallée, rendez-vous été donné au camping municipal avec pour moteur principal un concours de pétanque. L'absence de ball-trap, une météo incertaine les jours précédents et les travaux sur la route départementale ont modéré l'affluence. Pesée du jambon, jeux pour enfants, pêche à la truite (toutes capturées, sauf l'invité surprise ; un chevesne de 35 cm, décidément beaucoup plus difficile à amadouer qu'une truite d'élevage).

Pour l'animation à la sono en journée et pour la soirée dansante il a été fait appel au groupe Décibels 05 de Puy Sanières.

Au four des Gourniers, une fabrication intensive de pain durant l'été a regroupé à maintes reprises une équipe de bénévoles acharnés où se sont greffés de nombreux « acteurs » de la vallée. Ramassage du bois le 5 juin avec, nouveauté : un tracteur, qui avec son pilote (Patrice) nous a grandement facilité la tâche. Fournées le 20 mai pour la fête inter paroissiale organisée par la commune. Fournées les 18 juillet et 8 août pour les Fêtes du pain. Avec présence des anciens du Club du Mourre Froid avec leurs pâtisseries (et les pizzas cuites dans le four), les Chevriers du Forest du Bayle ont pu présenter leur production de fromages. Et cette année, nouvel artisan bienvenu sur la vallée, un couple de potiers avec une production de qualité appréciée par touristes et locaux. Cet accueil d'artisanat et de productions locales est à renouveler et éventuellement à étendre à d'autres activités (miel, charcuteries, ...) pour être présent durant les festivités contacter le secrétaire du comité des fêtes. Fournée le 25 septembre lors de la Foire aux Bestiaux organisée pour les exploitants agricoles.

Les tentatives de production d'un pain au levain furent un succès, il est vrai que Pascal en tant que jeune boulanger de métier, a pu assurer les horaires de travail de nuit. Il faut observer que l'étroitesse du four des Gourniers ne permet pas la réalisation de nombreuses fournées au levain comme pratiquées lors des Fêtes du pain avec de la levure de boulanger. ■

Quelques nouvelles des troupeaux cet été

La montée du troupeau de vaches a eu lieu comme les années précédentes le jour de la fête nationale. C'était l'occasion pour le Père Félix de célébrer sa dernière messe à Chargès où, tradition oblige, l'apéritif offert par la municipalité a été servi après la cérémonie.

Malgré le manque d'herbe, Michelle la charmante bergère depuis maintenant cinq ans, a encore une fois ramené tout le troupeau en fin de saison. Il faut dire qu'elle mène tout ça d'une main de « maître ».

Vous allez faire un tour du côté de la cabane de Chargès, alors restez un peu à l'écart de son domaine. Elle tient à son indépendance. Quand aux éleveurs bovins de la commune, eux aussi tiennent à leur bergère !...

Côté ovins, montée et descente sans problème si ce n'est encore une fois le manque d'herbe.

Histoire sans paroles





Michelle, la bergère.



Foire aux bestiaux.

Tout ça nous amène à la foire qui s'est tenue le samedi 25 septembre. Une foire où les bêtes présentes étaient de qualité. Les maquignons savoyards ne s'y trompent pas puisqu'ils viennent régulièrement jusque chez nous.

Un coup de chapeau aux commerçants ambulants qui avaient fait le déplacement.

Un grand merci pour le casse croûte offert à tous par le groupement pastoral sous la houlette de Patrice et Bernard. Le pain fabriqué le matin même au four des Gourniers par Pascal et ses aides, le vin de pays fourni par Joseph ont contribué à la réussite de cette journée. Le renouvellement s'impose.

Merci encore à tous les intervenants. ■

Ecole Intercommunale de musique « A tous vents »

Le vendredi 1er octobre s'est tenue l'assemblée générale de l'association. Le bilan moral présenté par le Président Adrien GLEIZE ainsi que la Directrice de l'école Josée CAUCHY est convenable car il fait apparaître : une augmentation des effectifs de 40 %, la qualité de l'enseignement donné, la diversité des cours (piano, chant, flûte à bec, guitare, éveil musical et atelier musique) et enfin, la possibilité de suivre ces cours à tout âge.

Le bilan financier est quant à lui plus délicat et il demandera un effort des communes, de la Communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon et du Conseil général des Hautes-Alpes.

La satisfaction est générale sur le fonctionnement associatif de l'école et le souhait de tous est de conserver ce fonctionnement mis en place par Mme CAUCHY Josée qui poursuit son bénévolat cette année encore, mais partage la direction de l'école avec Mr JEANNET Claude.

Ce sont 10 réallonnais qui ont bénéficiés des cours l'an dernier mais qui ne s'inscrivent pas encore au conservatoire et vont retourner prendre des leçons en espérant entrer à la Star Académie prochainement. ■

Vie scolaire

JEUDI 2 SEPTEMBRE 2004 : RENTREE SCOLAIRE

Ce matin tout le monde est content d'effectuer la rentrée scolaire mais beaucoup sont inquiets car ils ne connaissent pas l'école et personne ne connaît sa maîtresse ; en effet les deux enseignantes sont « nouvelles » et nous en profitons pour leur souhaiter la bienvenue au sein du groupe scolaire.

L'enseignement est effectué cette année par Mme PERROT Nathalie pour les « grands » (de la grande section au CM2), par Mme GONINET Karine pour les 2, 3 et 4 ans le matin ; l'après-midi les 4 ans travaillant avec Mme PEYRON (assistante d'éducation), les 2 et 3 ans sont alors en garderie avec Mme DALLE Marilyne. Cette année les voix de la cour de récréation sont très fluettes puisque les filles sont majoritaires : 14 contre 9 garçons. Dans le cadre culturel il est à noter sur l'agenda scolaire 3 sorties « cinéma » et 3 sorties « théâtre ». ■

Challenge INTERVILLAGE ALPES I

Cet automne, il y a eu de l'agitation au Gîte des 3 cols, car étant le point de ralliement du jeu, ce sont chaque jour une dizaine de personnes qui ont participé au challenge ALPES I pour défendre les couleurs de Réallon, en affrontant la commune d'Orpierre et même si nous avons perdu à la dernière minute, nous sommes très fiers d'avoir participé.

Depuis, vous devez savoir :

- comment se nomment les habitants de Montgardin
- dans quelle rue se trouve la petite Gargouille à Briançon
- depuis quelle année Ceillac fait partie de l'Escarton du Queyras
- quel est l'autre nom de la rue Commandant Dumont à Gap
- la source du Plan de Phazy (eau thermale) a un débit de 75 litres par minute, mais à quelle température l'eau sort-elle de terre ?

Nous remercions encore Jean-Pierre FRANÇOIS, chanteur de la chanson « Je te survivrai » et papa de SANDY de la STAR AC 4 qui, grâce à son parrainage, nous a fait gagner 100 points.

Et surtout, nous vous confions ici la primeur du texte de notre maintenant, très célèbre chanson intitulée « REALLON » :

REFRAIN : *Vivre à Réallon*

Vivre à Réallon

Un p'tit village

Près des alpages

Ses habitants sont les trafans

Il fait bon vivre à Réallon

Près de Serre-Ponçon

Pour randonner dans les Ecrins

Où faire du ski, c'est l'plan malin

Venez découvrir Réallon

Nous vous attendons.

REFRAIN

En été ou en hiver

Toute l'année, oui c'est super

Les habitants de Réallon

Chantent cette chanson

Cette chanson de Réallon

Pour Alpes I, nous la chantons

Et, c'est entre vaches et moutons

Que nous jouons

Merci Annie d'nous appeler

Jusqu'à midi d'nous faire stresser

Gagner des points pour Réallon

C'est réellement bon

REFRAIN

L'Association des parents d'élèves

L'association a tenu son assemblée générale le 29 août pour préparer au mieux la rentrée scolaire. Le bilan financier est bon; le bilan moral fait apparaître une volonté certaine des parents de faire au mieux pour les enfants, ainsi qu'une participation de tous aux différentes manifestations. Beaucoup de participants au loto puisque la salle polyvalente affichait «complet», tous étaient ravis car grâce à la générosité de tous (parents, commerçants, Mairie de Réallon) les lots furent nombreux. Comme toujours un très bon accueil des enfants lors du carnaval. Une centaine de participants au repas de fin d'année. Peu de gagnants mais beaucoup de participants à la tombola. Nous rappelons que l'argent recueilli au cours des différentes manifestations sert à financer diverses activités ou besoins des enfants.

Les projets de l'année précédente sont reconduits pour cette année 2004-2005 :

- Un loto à la salle polyvalente le 16 février 2005
- Le carnaval le mercredi 23 février 2005
- Le repas de fin d'année en juin
- La tombola

ALVAREZ Juan reste président de l'association, PEYRON Valérie trésorière ; Mr BOUCHE David assure la fonction de secrétaire. ■

Vie locale et associative

Fêtes de fin d'année

En Décembre à Réallon

Le mercredi 8 décembre, les bénévoles de la bibliothèque ont organisé avec les enfants un après-midi récréatif, au cours duquel ils ont effectué la décoration de la mairie et dégusté les excellents gâteaux préparés par les « mamies » du club du 3ème âge.

Samedi 11, a eu lieu, l'Assemblée générale du Club du 3ème Age, suivie du repas offert par la municipalité aux personnes de 60 ans et plus domiciliées sur la commune. Ce sont 40 personnes qui se sont retrouvées au Gîte des 3 Cols, autour du repas préparé et servi par Christophe et Danièle.

Judi 23, c'est au groupe scolaire, qu'avait lieu un grand spectacle de qualité, malgré le jeune âge des acteurs, ils ont mis tout leur cœur à jouer ces « pièces de théâtre » jusqu'à l'arrivée du Père Noël qui les a tous beaucoup gâtés.

Judi 30, le Maire, accompagné des membres de son conseil municipal a présenté ses vœux à la population en présence de nombreux représentants des administrations locales.

Vendredi 31, à l'initiative de l'Office de Tourisme de Réallon, nous étions à la tombée de la nuit, regroupés au pied des pistes, pour apprécier le vin chaud, tout en admirant « le ballet des dameuses », la descente aux flambeaux et le magnifique feu d'artifice qui a été tiré dans un ciel tout étoilé. ■

Découverte du milieu naturel

Le gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*)

Le mois de mai, sur le sentier de la Chapelle St Marcellin, un des jeunes du groupe que j'accompagnais me questionne sur le grand oiseau qui nous survole. Un regard suffit pour reconnaître la silhouette caractéristique d'un gypaète barbu!!!



Gypaètes barbus au-dessus de Réallon.

Vite les jumelles, il s'agit de repérer le plus de détails possibles qui permettraient son identification. Une certaine émotion ne facilite pas la tâche...il s'agit d'un jeune. Nous le reverrons dans la journée lorsqu'il fera un passage en rase motte au dessus de la chapelle

avant de disparaître vers les Gourniers. Il y a certainement plus de 100 ans qu'un gypaète n'a pas survolé la vallée.

Persécuté il avait définitivement disparu des Alpes françaises au début du XX^e siècle. Après un échec de réintroduction dans les années 70, un programme européen a débuté en 1986 en Autriche. Depuis des lâchers ont eu lieu régulièrement en Haute Savoie et dans le parc national du Mercantour. Des couples se sont formés et une première naissance a eu lieu en 1997 en Haute Savoie. Depuis, quelques oiseaux naissent chaque année et la population sur les Alpes françaises comprend aujourd'hui une centaine d'individus.

Ce grand rapace de 2,80 m d'envergure (presque 1m de plus qu'un aigle) n'est pas un prédateur mais un charognard. Il se nourrit essentiellement d'os qu'il casse après les avoir emportés et laissés tomber sur un pierrier. C'est à cette technique qu'il doit son surnom de « casseur d'os ». Il joue le rôle de nettoyeur en faisant disparaître les carcasses des animaux sauvages ou domestiques morts en montagne.

Un oiseau, un adulte cette fois, a passé l'été dans la vallée du Couleau et il faut espérer qu'il trouvera nos montagnes à son goût. Si vous avez la chance de le rencontrer faites moi part de votre observation. ■

Mireille Coulon, Garde moniteur du Parc national des Ecrins

Etat civil

Naissances

Flavie Marseille est née le 05 juillet 2004



Décès

■ **Antonia Mayol GARCIA**, née à Sollers le 13 avril 1925 est décédée à Gap le 13 juillet 2004.

■ **Louis Pierre GLEIZE**, né à Réallon le 08 septembre 1926 est décédé à Réallon le 25 juillet 2004

■ **Emilie Marie ROUX**, née à Réallon le 12 mai 1913 est décédée à Embrun le 11 septembre 2004

■ **Francine Elise Catherine FORESTIERI**, épouse PLANE, née le 26 juillet 1929 est décédée à Embrun le 29 septembre 2004

■ **Georges Jean Marcel PLANE**, né le 1er avril 1927 est décédé le 18 septembre 2004 à Savines-le-Lac.

Agenda et infos utiles

■ **Le concert d'hiver** à l'église du village : dimanche 13 février 2005

■ **L'arrivée du Tour cycliste PACA** à Réallon le 10 avril 2005

■ **La Fête villageoise** : dimanche 3 juillet 2005

■ **Les Fêtes du pain** : dimanche 24 juillet 2005 et dimanche 21 août 2005.

Infos

Le Comité des fêtes va s'associer avec l'organisation de la Foire aux bestiaux pour créer un concours des jardins et légumes de la vallée (tout jardin, et légumes : pommes de terre, carottes, tomates, choux d'hiver, salades et courgettes).

Mairie

La mairie est ouverte au public le lundi et le vendredi de 8 à 12h et de 14 à 17h. Le vendredi fermeture à 16 h. Le Maire reçoit le vendredi toute la journée et sur rendez-vous les autres jours.

Eglise

Pour remplacer le Père Félix, nommé comme Vicaire Général à l'Evêché à Gap, Monseigneur Di Falco, Evêque de Gap a affecté un nouveau curé à Embrun, qui est le Doyen de l'Embrunais et du Savinois : Jean-Pierre ODDON. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Halte Garderie

Tarifs, horaires d'ouverture, renseignements à l'office de tourisme.
Tél : 04 92 44 25 67

Bibliothèque

Prêt de livres, de disques, de films, etc. Ouverture : de 15 à 16h le 1er et 3^e mercredi du mois, et tous les mercredis pendant vacances scolaires, venez nombreux !

Office de Tourisme

Cet hiver à Réallon, animations, jeux, feux d'artifice, fanfares, concerts, et d'autres surprises vous attendent. Demandez le programme. Tél. : 04 92 44 25 67

Directeur de publication : Adrien GLEIZE - Rédaction et conception : commission municipale chargée de la communication ainsi que Catherine GARIN - Photos : R.M., C. BOERO, Adrien GLEIZE, Mireille COULON, Cécile RAINA.

Réalisation : OMNIS 04 92 43 65 04 - Impression : Imprimerie FERRIA, Embrun.